



Beauté

Sélection

2012

Concours

Coiffure &

Esthétique

Dimanche 12 Février 2012

Lundi 13 Février 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A retourner complété et signé accompagné de votre règlement à l'IREC 161 Rue Guillaume Leblanc 33000 BORDEAUX)

Epreuve	Date	Horaire	Prix	Choix (X)
Face Painting Professionnel	12/12/12	10h à 12h	30 €	
Maquillage Professionnel	12/12/12	10h30 à 12h	30 €	
Nail Art Pro	12/12/12	12h30 à 14h	30 €	
Maquillage du Monde Pro	12/12/12	14h à 16h	30 €	
Relooking Pro : Tandem Coiffure et Esthétique	12/12/12	14h à 16h	30 €	
Coiffure Mariée Pro	12/12/12	15h à 15h50	30 €	
Extrême Couleur Coupe Coiffage Pro	12/12/12	10h à 10h50	30 €	
Total Look Ecole	12/12/12	11h à 12h	20 €	
Urban Tendance Ecole	13/12/12	10h à 10h30	20 €	
Rock And Chic Attitude Ecole	13/12/12	11h à 11h50	30 €	
"Univers Fantastique" Ecole	13/12/12	14h à 15h	30 €	
« Chignon de Soirée » Ecole	13/12/12	15h à 16h	20 €	
Maquillage Moulin Rouge/Cabaret Ecole	13/12/12	14h30 à 16h	20 €	
Maquillage du Monde Ecole	13/12/12	10h30 à 12h	20 €	
TOTAL				€

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. : **Date de Naissance :**

e-mail :@.....

Votre Statut
 Professionnel

Chef d'entreprise **Salarié**

En formation CAP ou BP :

CFA :

Ecole :

CONDITIONS GENERALES

- BEAUTE SELECTION BORDEAUX et l'IREC informent les candidats que le nombre de places étant limité les inscriptions devront être **impérativement envoyées pour le 30 Janvier 2012**. Les inscriptions seront prises et acceptées dans l'ordre d'arrivée. **AUCUNE INSCRIPTION, NI ENCAISSEMENT NE SERA ENREGISTRE LE JOUR DU CONCOURS.**

- BEAUTE SELECTION BORDEAUX et l'IREC se réservent le droit d'annuler ou de déplacer toute compétition si nécessaire, par leur propre autorité exclusive. Dans le cas où une compétition serait déplacée ou annulée, les organisateurs rembourseraient les droits d'inscription payés sur demande écrite.

- Candidats et modèles déclarent céder à titre gracieux, sans réserve, ni recours, aux organisateurs de la manifestation et à l'IREC, les droits à l'image relatifs à l'ensemble des créations réalisées lors de ces concours et ce pour une durée illimitée.

- Aucune réclamation ne sera retenue, la décision du jury est sans appel.

- En cas d'annulation d'inscription après 7 jours ou d'absence du candidat le jour du concours aucun remboursement ne sera fait.

Pour toute information et inscription aux concours : IREC Mme PANCHAUD Nelly ou Mme PREPOINT Clotilde
05 56 96 82 21 - 161 Rue G. Leblanc 33000 BORDEAUX - concours.aquitaine@orange.fr